



Nouvelles de A.D.A

Journal n°80
Décembre 2019



© Chris Weiner

UN COUP DE MAIN POUR GRANDIR

4

Rwanda :
Le centre socio-éducatif de
Kigali enfin ouvert !

7

Parrainage :
Straton et Robert ont réussi
leur 1ère année

Edito

Le glyphosate, il y a urgence !

Le glyphosate est le pesticide le plus utilisé dans le monde. Classé « cancérigène probable » en 2015 par l'Organisation Mondiale de la Santé, ses effets sont dévastateurs et irréversibles.

Selon Marie-Monique Robin, journaliste d'investigation et auteure d'une large enquête sur les effets du glyphosate : « Il s'agit d'un des plus grands scandales sanitaires jamais connu. Il concerne tout le monde, parce qu'il a été démontré par les études scientifiques que tout le monde a désormais du glyphosate à haute dose dans le corps, pas seulement les agriculteurs. »

Pour rappel, le glyphosate est le principe actif d'une série de désherbants, dont le plus connu est le Roundup de la multinationale américaine Monsanto (également spécialisée dans la vente de cultures OGM). Créé en 1974, le glyphosate est tombé dans le domaine public en 2000 et commercialisé depuis par de nombreuses sociétés agrochimiques.

En Côte d'Ivoire, dans les plantations de cacao, de jeunes adolescents pulvérisent un produit à « tête rouge » (en référence au bouchon rouge sur la bouteille), du glyphosate. Ces gamins, pour la plupart venus du Burkina Faso et vendus par leurs parents, trop pauvres pour les nourrir, travaillent dans l'illégalité et sans aucune protection contre les défoliants qu'ils utilisent. Ils ne connaissent ni la dangerosité des produits en question, ni les risques sanitaires encourus par une exposition quotidienne aux pesticides.

En France, en 2012, un tribunal de Lyon a jugé l'entreprise américaine Monsanto responsable de l'intoxication à l'herbicide d'un agriculteur français.

Aux États-Unis, d'autres jugements historiques contre Monsanto ont eu lieu en 2018 et 2019, et des milliers de procédures sont en cours.

Monsanto, rachetée depuis par Bayer, fait appel de tous les jugements en niant fermement la dangerosité du produit.

Un procès symbolique, mené par un réseau d'ONG et d'associations a été organisé, en 2016 à La Haye, aux Pays-Bas. La firme y est accusée de « violations des droits humains, crimes contre l'humanité et écocide ». En cause : la commercialisation du glyphosate, un modèle d'agriculture générateur de fortes émissions de gaz à effet de serre, la dépendance du monde paysan à ses semences et le « lobbying auprès des agences de réglementation et des autorités gouvernementales ».

En 2017, l'Union européenne l'a pourtant ré-autorisé pour cinq ans. D'autres pays, tels que l'Autriche, le Vietnam, le Rwanda et le Togo ont, quant à eux, pris des mesures visant à interdire définitivement son utilisation.

Selon Valérie Cabanes, juriste et spécialiste des droits de l'Homme et de la Nature : « Il est nécessaire de faire évoluer le droit face au contre-pouvoir de la puissance économique. Il suffit qu'un seul jugement soit rendu pour créer un cadre contraignant pour les multinationales. Un juge pourrait alors imposer des mesures conservatoires, pour réorienter des investissements par exemple. »

Nous sommes tous exposés au glyphosate par la consommation de fruits et légumes traités aux pesticides, ou d'animaux nourris avec des aliments traités également, il est temps d'ouvrir les yeux et de réagir face aux enjeux sanitaires, environnementaux et humains qui se jouent aujourd'hui sur notre Terre.

POMM'ADA

Délicieusement solidaire !

Début septembre, comme chaque année depuis 4 ans, nos équipes de bénévoles ont cueilli et fait presser pour vous de savoureuses pommes issues de l'agriculture biologique.

Si certaines ONG ont recours à des sociétés spécialisées en marketing social, Auto-Développement Afrique a fait le choix éthique d'organiser par elle-même ses actions de récolte de fonds, actions pour lesquelles nous vous sollicitons régulièrement.

Comme chaque année, petits et grands se sont retrouvés pour une après-midi ludique et ensoleillée dans un verger de Grez Doiceau. Cette année, ce sont 5 à 10 enfants et autant d'adultes qui ont profité de cet endroit magnifique, tout en contribuant à une action solidaire.

Le rendez-vous était fixé non loin de Bruxelles, dans un verger appartenant à l'un de nos administrateurs. Le propriétaire a participé activement à la récolte, nous orientant vers les arbres donnant les plus beaux fruits, afin de les secouer et de ramasser le plus possible de pommes.

L'amusement des plus jeunes était visible, alors que les discussions des plus grands contribuaient à une ambiance chaleureuse, dans un cadre bucolique et ensoleillé.

Une fois la collecte terminée, les pommes sont acheminées dans des caisses en bois jusqu'au pressoir voisin pour les transformer en ce délicieux jus que vous connaissez.

Pour les bénévoles et leur famille, c'est l'occasion de découvrir le processus de transformation des pommes en jus, et de goûter la qualité d'un produit artisanal, à la texture plus riche et au goût plus dense que le jus industriel bien sûr !

Si vous aussi, vous souhaitez participer à la fabrication de ce précieux nectar, rien de plus simple : nous lancerons un appel aux bonnes volontés dès la fin des grandes vacances. N'hésitez surtout pas à nous rejoindre !



RWANDA

Le centre socio-éducatif de Kigali enfin ouvert !

Il aura fallu 15 ans à notre partenaire Amizero pour réaliser son rêve : accueillir « ses » enfants au sein d'un centre socio-éducatif vaste et bien équipé. C'est chose faite depuis le 8 octobre de cette année !

L'association Amizero (espoir en kinyarwanda), s'est donnée pour mission d'améliorer les conditions de vie et de santé des femmes en situation précaire, grâce à des activités génératrices de revenus.

En 2003, l'activité principale de ces femmes consistait à ramasser et trier les déchets ménagers. Par manque de moyens financiers, ces femmes étaient obligées d'amener leurs enfants en âge préscolaire avec elles et de les laisser sur le site de triage et de transformation de déchets, un endroit sale et dangereux avec des conséquences prévisibles sur leur santé.

C'est dans ce contexte que le projet de garderie pour les enfants d'Amizero a vu le jour, en 2005. Avec le temps, les enfants ont grandi et leurs besoins aussi. Très vite, la garderie a accueilli une école des devoirs pour les enfants de primaire, puis de secondaire. Tous les enfants y prenaient également leur seul repas complet de la journée. La petite maison louée par Amizero est rapidement devenue pleine à craquer.

Il fallait envisager une autre solution, d'autant plus que l'ambition d'Amizero était de donner aux enfants des atouts supplémentaires afin de leur permettre de sortir de leur condition sociale. Comment ? En les accompagnant, en dehors du cadre scolaire, grâce, notamment, à des cours d'informatique et de langues. De plus, Amizero voulait également leur offrir une chance de s'amuser grâce à des activités sportives et récréatives.

C'est à ce moment que le rêve d'un centre socio-éducatif est né...

Infrastructures et équipements

Le gros œuvre a pu être réalisé grâce à l'apport d'un mécène italien entre 2012 et 2015.

Ensuite, c'est le local cuisine qui a été aménagé, avec un fourneau économique et un relais au réseau de distribution d'eau courante.



En 2016 et 2017, les salles de classe, la grande salle et le local informatique ont été équipés de pupitres, bancs, tables, chaises et ordinateurs.

En mai 2017, les travaux d'aménagement de la grande salle sont finalisés (incluant des sanitaires). La salle étant destinée à la location pour des mariages ou autres célébrations, cette étape était essentielle pour assurer, à terme, la durabilité financière du centre.

Le centre étant destiné à accueillir des enfants, il était indispensable que les infrastructures soient protégées par la clôture du terrain, l'installation d'un portail et d'un portillon d'entrée, et l'aménagement d'une voie d'accès pour relier le centre à la route.



Jeunes sur le parking clôturé du centre

Un repas par jour

La santé nutritionnelle des enfants est essentielle car l'impact d'une alimentation quantitative et qualitative sur la croissance et le développement intellectuel n'est plus à démontrer. C'est pourquoi, Amizero a toujours veillé à assurer aux enfants encadrés un repas quotidien roboratif.

Grâce au potager scolaire, qui a été mis en place sur le site du nouveau centre dans le courant de l'année 2016, les enfants ont déjà profité des bienfaits de 8 récoltes : carottes, haricots verts, aubergines, amarante, petits pois, patates douces, épinards, etc.

Le poulailler, opérationnel depuis octobre 2017, contribue également à renforcer l'apport nutritionnel des enfants. Aujourd'hui, les résultats sont excellents et chaque enfant consomme 1 œuf régulièrement. Le reste de la production est vendue et participe ainsi à l'autonomie financière du centre.

De plus, ces activités comportent un aspect éducatif, puisque ce sont les enfants et les enseignants eux-mêmes qui cultivent le potager et soignent les animaux.



© Elise Boon



Jeunes utilisant les latrines et lave-mains du centre.

Construction de latrines

En Afrique, les facteurs liés à l'eau et à l'assainissement portent atteinte de bien des façons aux droits des enfants à l'éducation (infections, absentéisme, abandon scolaire).

Afin d'améliorer les conditions d'hygiène des enfants fréquentant le centre, un bloc sanitaire communautaire a été installé sur le site. Il comprend 6 latrines individuelles, des lave-mains, ainsi que de 2 cabines de douche, une pour les filles et l'autre pour les garçons.

Des citernes de récupération des eaux de pluie ont été installées, en complément d'un raccordement à l'eau, pour alimenter le bloc sanitaire.

Afin d'associer les enfants bénéficiaires, ils ont été regroupés en « brigades d'assainissement » autour de différentes thématiques (eau potable, latrines, hygiène du milieu, propreté de la cour, etc.). Au-delà de l'aspect ludique, cette approche a permis de responsabiliser les enfants dans la promotion de l'hygiène et de la santé en milieu scolaire, périscolaire, familial et dans leur communauté.

Le permis d'exploitation

Au Rwanda, tout bâtiment destiné à accueillir du public, et a fortiori des enfants, doit obtenir un permis d'exploitation.

Notre partenaire Amizero a déposé sa demande en août 2017. Un permis provisoire de 2 ans est alors délivré dans l'attente de la finalisation des travaux exigés par les nouvelles normes en vigueur (sécurité, prévention incendie, aménagement du parking, etc.).

Les activités du centre ont commencé dès 2018, avec l'organisation de journées récréatives et culturelles pour les enfants membres d'Amizero. L'apprentissage à l'informatique a également débuté pour les jeunes du secondaire.

En octobre 2019, le permis d'exploitation définitif est enfin accordé... le centre socio-éducatif Amizero est officiellement ouvert à tous les enfants !

Les enfants encadrés par Amizero, profitent enfin pleinement de ce lieu où les enfants ont le droit d'être des enfants.

RWANDA

Parrainage, Straton et Robert ont réussi leur 1ère année

En début d'année, nous vous avons sensibilisés à l'histoire de ces 2 jeunes, très doués, qu'Amizero n'avait pas les moyens d'envoyer à l'université.

Nous vous avons demandé de l'aide et vous y avez répondu positivement.

Grâce à vous, ces enfants entrent en 2ème année d'université, à force de volonté et d'engagement dans leurs études, et ce malgré des conditions familiales très précaires.



Straton et Robert devant la pancarte de leur université

Notre objectif, pour 2020, est de trouver 4 à 5 nouveaux parrains pour les soutenir jusqu'à la fin de leurs cycles universitaires. Les frais annuels sont, en moyenne, de 1500 € (y compris les frais de logement et de repas).

Votre engagement, si vous souhaitez les aider, consiste à verser 10€/mois sur une période de 4 ans : un cadeau pour l'avenir de ces jeunes au destin plus qu'incertain.

Un colis pour chaque enfant

Le mois dernier, grâce à de jeunes Belges en partance pour le Rwanda, les enfants du centre de Kigali ont reçu près de 200 kg de vêtements et chaussures de qualité : un véritable cadeau de Noël avant l'heure pour ces enfants qui manquent de tout !

Leurs mamans n'ont en effet pas les moyens de leur offrir des vêtements neufs de qualité et sont donc contraintes d'acheter des produits chinois peu résistants et de qualité médiocre.



Distribution de vêtements à Kigali le 08 novembre 2019

L'équipe de notre partenaire local, Amizero, a pu ainsi préparer un colis personnalisé pour chaque enfant bénéficiaire.

2020

Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes
&
nos meilleurs voeux
pour 2020 !

Soutenez nos actions

1 € de don = 5 € pour nos projets.

Vos dons sont valorisés et multipliés grâce à l'effet « levier » qu'offre la formule de cofinancement des bailleurs de fonds tels que la Commission européenne, la DGD ou la Région wallonne.

Auto-Développement Afrique vous garantit que, sur base annuelle, au moins 80% de ses revenus sont directement attribués à ses projets de développement.

IBAN BE15 3101 1861 5730

Vous êtes convaincu(e) par nos actions ? Pour nous assurer votre soutien à long terme quel que soit le montant de votre don, nous vous invitons à choisir la formule de l'ordre permanent. De plus, les dons qui, au total, s'élèvent à un minimum de 40€ dans le courant de la même année sont déductibles fiscalement.

Je désire recevoir la newsletter de l'asbl « Auto-développement Afrique ».

Envoyez ce message à info@ada-zoa.org pour recevoir régulièrement par e-mail les informations sur les actions de notre association.

Trimestriel « Nouvelles de A.D.A. »

Rue Driesbos 32 - 1640 Rhode -St Genèse

Téléphone : 02 540 80 22

E-mail : info@ada-zoa.org

www.ada-zoa.org



Compte 310-1186157-30

IBAN BE15 3101 1861 5730

BIC BBRUBEBB

Editeur responsable : Luce Leflere-Denays
Rue du Long Chêne 64 - 1970 Wezembeek-Oppem